



CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR L'ACCESSIBILITÉ

PédagoJ est un organisme de formation spécialisé, notamment, dans les troubles neurovisuels et les troubles du neuro-développement. Cette expertise nous place au contact régulier de professionnels et de publics concernés, directement ou indirectement, par le handicap. Par cette chartre, PédagoJ formalise son engagement à rendre ses formations — en ligne, en webinaire et en présentiel — accessibles à toute personne en situation de handicap, visible ou invisible.

1. Nos engagements

- **Accueillir sans discrimination** : aucune formation n'est fermée à une personne du seul fait de son handicap ; nous étudions systématiquement les aménagements possibles avant de conclure qu'une adaptation n'est pas réalisable.
- **Informier clairement** : chaque support de présentation de nos formations (catalogue, plateforme, pages web) mentionne la possibilité de signaler un besoin spécifique et la marche à suivre pour le faire.
- **Adapter concrètement** : les aménagements (rythme, supports, accessibilité des locaux, assistance renforcée) sont étudiés au cas par cas avec le bénéficiaire, en fonction de la modalité de formation suivie.
- **Orienter si nécessaire** : lorsque le besoin dépasse ce que PédagoJ peut mettre en œuvre seul, nous mobilisons notre réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, Cap emploi, MDPH, associations dédiées).

2. Une accessibilité adaptée à chaque modalité de formation

PédagoJ propose des formations en ligne, en webinaire/classe virtuelle et en présentiel.

Chaque modalité fait l'objet de dispositions spécifiques, rappelées dans les programmes de formation du catalogue :

Modalité	Ce que nous mettons en place	Exemples d'aménagements
Formations en ligne (plateforme Moodle)	Information systématique du stagiaire sur la possibilité de signaler un besoin lié au handicap, avant ou pendant la formation.	Temps de formation prolongé, assistance technique renforcée, adaptation du rythme de progression.
Webinaires et classes virtuelles	Signalement possible en amont de la session ; adaptation des supports et du format d'échange.	Sous-titrage ou transcription à la demande, supports adaptés, aménagement des temps de parole.



Modalité	Ce que nous mettons en place	Exemples d'aménagements
Formations en présentiel	Vérification de l'accessibilité de la salle et du matériel en amont ; orientation vers les partenaires spécialisés si besoin.	Accessibilité des locaux, adaptation des supports pédagogiques, aménagement du rythme de la session.

3. Un référent handicap dédié

Ruthy Simon, dirigeante de PedagoJ, est la référente handicap de l'organisme. Elle est l'interlocutrice centrale pour toute demande d'aménagement : les stagiaires sont invités à la contacter à l'adresse **hello@pedagoj.com** ou **formation@pedagoj.com**, en précisant l'objet « Contact référent handicap ». Elle étudie chaque situation avec le bénéficiaire et met en œuvre, ou fait mettre en œuvre, les aménagements adaptés.

4. Un réseau de partenaires mobilisable

PedagoJ s'appuie sur un réseau de partenaires du champ du handicap, couvrant le handicap visible et le handicap invisible.

Ce réseau comprend notamment :

- des associations spécialisées sur les troubles DYS, l'autisme (TSA), les troubles neurovisuels (TNV) et les troubles du neuro-développement (TND) ;
- des associations dédiées au handicap moteur, à la déficience auditive et à la déficience visuelle (APF France Handicap, UNADEV) ;
- les acteurs institutionnels de l'emploi et de la formation des personnes handicapées : Agefiph et son service Ressource Handicap Formation (RHF), Cap emploi, FIPHFP, MDPH, LADAPT, PRITH.

Ce réseau permet d'orienter un stagiaire vers l'interlocuteur le plus pertinent lorsque le besoin identifié dépasse le champ d'action direct de PedagoJ.

5. Une veille et une montée en compétences continues

La référente handicap et l'équipe pédagogique maintiennent leurs connaissances à jour grâce à une veille active sur le champ du handicap (évolutions réglementaires, outils de repérage, ressources Agefiph) et à leur participation à des événements spécialisés (journées thématiques, webinaires professionnels).



PédagoJ

Révélons ce qui nous rend unique●

6. Suivi et amélioration continue

- Les demandes d'aménagement et leur traitement sont tracées, afin de garantir un suivi et d'alimenter l'amélioration continue de nos pratiques.
- Les coordonnées du réseau de partenaires sont vérifiées et actualisées au moins une fois par an, ou lors de tout changement connu (déménagement de l'organisme, changement d'interlocuteur).
- Cette charte est révisée à chaque évolution significative de l'offre de formation ou de l'organisation de PédagoJ.

PédagoJ

Siège Social

23, rue de Rouen - 92400 – Courbevoie

N° d'activité 119 22 52 97 92

842 840 456 R.C.S Nanterre

NAF 8559A

SAS au capital de 15708€